

**Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière
pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2005**

Ce rapport de gestion présente une analyse de nos résultats d'opération et de notre situation financière afin de permettre au lecteur d'évaluer les variations importantes de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005 comparativement à la même période en 2004. Ce rapport de gestion sert de complément à nos états financiers. Il doit également être lu en parallèle avec nos états financiers annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 et les notes afférentes. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de nos résultats d'opération et de notre rendement financier.

Nos états financiers, dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion, sont exprimés en dollars canadiens.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005, la Société a déclaré un bénéfice net de 16 008 \$ 0,00 \$ par action, comparativement à une perte nette de 52 109 \$ (0,002 \$ par action) pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2004. Aucun salaire n'a été versé au cours de la période de 9 mois alors qu'il y avait une charge salariale de 24 183 \$ lors de la même période en 2004. Le poste information aux actionnaires s'élève à 21 780 \$ comparativement à 8 606 \$ en 2004. Au cours de cet exercice, la Société avait bénéficié d'un crédit d'impôts sur la communication avec les investisseurs, ce qui est venu réduire la dépense totale. De plus, en 2004, la rémunération à base d'actions des options octroyées pour un montant de 17 160 \$ a été comptabilisée. Aucun frais de voyages n'a été encouru en 2005. L'augmentation des honoraires professionnels et contractuels est lié au fait que la Société a eu recours à des consultants externes pour assurer le maintien et le suivi de l'information financière. La comptabilisation des impôts futurs au montant de 68 549 \$ comparativement à 42 622 \$ en 2004 a eu pour effet de créer un bénéfice net pour la période de neuf mois terminée en 2005.

INFORMATION ANNUELLE (vérifié)

Exercices terminés les 31 décembre	2004	2003	2002
	\$	\$	\$
Revenus	600	18 901	52 784
Perte nette	(98 079)	(271 684)	(312 640)
Perte nette de base et diluée par action	(0,032)	(0,076)	(0,092)
Actif total	1 881 908	1 768 363	1 911 020

Les dépenses administratives sont passées de 203 190 \$ en 2003 à 243 112 \$ en 2004, dû à la comptabilisation d'une rémunération à base d'actions de 115 200 \$ en 2004 et de 56 450 \$ en 2003. Les autres principaux frais sont les honoraires professionnels et contractuels pour un montant de 37 982 \$ en 2004 et de 35 649 \$ en 2003, la rémunération des administrateurs pour 11 500 \$ et l'information aux actionnaires qui s'élève à 24 982 \$ en 2004 comparativement à 38 439 \$ en 2003. Les frais de voyages et de représentation ont diminué considérablement, s'élevant à 5 904 \$ en 2004 comparativement à 19 735 \$ en 2003 alors que des efforts de promotion avaient été effectués en Europe.

En 2002, la Société avait obtenu une subvention du Ministère des Ressources Naturelles pour le fonds de roulement et la réalisation de travaux d'exploration sur la propriété Comtois. Un montant de 50 437 \$ a été comptabilisé aux revenus en 2002 et aucun en 2003 relatifs à cette subvention. La Société a chargé des honoraires de consultation pour un montant de 18 714 \$ en 2003 et aucun en 2002 et 2004.

Au cours de l'exercice 2002, des actifs miniers de 221 795 \$ ont été radiés suite à l'abandon de propriétés minières comparativement à 280 426 \$ en 2003. La variation des impôts futurs suite à la radiation des actifs miniers a aussi eu une incidence déterminante sur les pertes nettes des exercices. Ainsi, la Société a enregistré des crédits d'impôts futurs de 144 433 \$ en 2004, 193 031 \$ en 2003, et 104 797 \$ en 2002.

L'actif total de la Société totalise 1 881 908 \$ au 31 décembre 2004 comparativement à 1 768 363 \$ au 31 décembre 2003. Les placements privés réalisés au cours du dernier trimestre de 2004 représente la principale variation des actifs. Au 31 décembre 2004, le fonds de roulement était de 144 530 \$ incluant un solde d'encaisse de 197 110 \$ alors qu'il était de 25 009 \$ en 2003 incluant un solde d'encaisse de 57 351 \$.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (non vérifié)

	2005			2004				2003
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	2 161	74	-	-	224	324	-	6 836
Perte avant impôts	(6 894)	(24 326)	(21 321)	(147 771)	(9 448)	(33 244)	(52 049)	(72 758)
Bénéfice(perte) net	18 503	1 869	(4 363)	(45,960)	(5,454)	(10,401)	(36,254)	(5,020)
Résultat de base et dilué par action	0 .000	0 .000	(0,001)	(0,019)	(0,000)	(0, 00 0)	(0,001)	(0,000)

Les principaux éléments ayant affecté la perte avant impôts au cours du troisième trimestre de 2005 sont les frais d'information aux actionnaires de 2 387 \$ liés à la diffusion de l'information financière comparativement 1 666 \$ en 2004 et une dépense d'honoraires professionnels pour 2 868 \$ comparativement à 1 287 \$ en 2004. La création du bénéfice net résulte de la comptabilisation d'un crédit d'impôts futurs au montant de 25 397 \$ en 2005. Les principaux éléments ayant affecté la perte au cours du deuxième trimestre de 2005 sont les frais d'information aux actionnaires de 9 098 \$ liés à la diffusion de l'information financière comparativement à un crédit net de 1 362 \$ en 2004 et une dépense d'honoraires professionnels pour 11 595 \$ comparativement à 21 757 \$ en 2004. Au cours de la période de trois mois terminée en juin 2004, un crédit d'impôts sur les communications aux investisseurs avait été comptabilisé et avait ainsi réduit la dépense d'information aux actionnaires. Ces dépenses ont été compensées par un crédit d'impôts futurs de 26 194 \$ en 2005 et 22 843 \$ en 2004. L'augmentation de la perte nette au cours du quatrième trimestre de 2004 est due en partie à la comptabilisation de la rémunération à base d'actions pour un montant de 98 040 \$ et de la rémunération des administrateurs de 11 500 \$. Les autres frais d'administration ont été réduits considérablement, aucune charge salariale n'ayant été encourue. La comptabilisation d'un crédit d'impôts futurs au montant de 101 811 \$ a aussi contribué à la réduction de la perte nette. La réduction de la perte nette observée au cours du troisième trimestre de 2004 est due à la réduction des salaires et des autres dépenses administratives qui ont été maintenues au minimum. La diminution entre T2-2004 et T1-2004 est due principalement à la charge de rémunération à base d'actions des options octroyées au premier trimestre de 2004 au montant de 17 000 \$.

Au cours de la période de neuf mois, la Société a engagé 7 869 \$ en travaux d'exploration sur la propriété Comtois. Les principaux frais encourus ont été des frais de renouvellement de titres miniers pour 2 104 \$ et des frais d'hébergement et de déplacement pour 2 972 \$ ainsi que des frais de location d'équipements de 1 643 \$. La Société a obtenu un crédit d'impôts relatif aux ressources et de droits miniers de 5 570 \$.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

Au 30 septembre 2005, des honoraires de 5 000 \$ (8 555 \$ au 30 septembre 2004) ont été encourus auprès d'une firme dont l'avocate est également dirigeant de la Société. Un montant de 5 000 \$ est inclus dans les créditeurs et frais courus suivant ces transactions.

Les transactions ci-dessus sont encourues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et convenue entre les parties apparentées.

ENGAGEMENT

Le 20 septembre 2005, la Société a signé une entente avec Cameco Corporation en vertu de laquelle Maudore acquerra un intérêt de 100 % dans la propriété Comtois en contrepartie d'un paiement en argent de 140 000 \$ à la clôture de la transaction et du rachat des 222 987 actions ordinaires de la Société détenues par Cameco sur une période de neuf mois à compter de la date de clôture, à un prix de 0,22 l'action ordinaire et ces actions seront retirées. L'élimination de la redevance de 2% net smelter return qui était payable à Cameco en cas de mise en production fait partie intégrante de l'entente.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 31 octobre 2005, la Société a annoncé qu'elle projette d'effectuer un placement privé. Le placement privé projeté comprend l'émission d'un maximum de 2 500 000 actions ordinaires au prix de 0,32 \$ l'action ainsi que 1 250 000 bons de souscription permettant de souscrire à 1 250 000 actions ordinaires au prix de 0,45 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement privé.

SOURCES DE FINANCEMENT ET DONNÉES SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Les sources de financement disponibles sont l'émission de capital actions par voie d'appel public à l'épargne où de placement privé. Il n'y a eu aucune transaction portant sur les capitaux propres au cours de la période.

Le capital-actions de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires dont 5 980 147 étaient émises et en circulation au 30 septembre 2005.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005, il n'y a eu aucun octroi ni exercice d'options d'achat d'actions. 40 833 options d'achat d'actions au prix de 1,02\$ ont expirées au cours du deuxième trimestre.

SITUATION FINANCIÈRE

	30 septembre 2005	31 décembre 2004
	\$	\$
Espèces et quasi-espèces	159 734	197 110
Propriétés minières et frais d'exploration	1 677 469	1 675 170
Total de l'actif	1 844 285	1 881 908
Débetures convertibles	-	146 549
Capital-actions	4 791 281	4 640 172

Au 30 septembre 2005, la Société disposait d'un fonds de roulement de 100 911 \$ (144 530 \$ au 31 décembre 2004). L'exploration et la mise en valeur de la propriété Comtois pourraient nécessiter beaucoup plus de ressources financières. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à se financer par voie d'appel public à l'épargne ou de placements privés.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La propriété Comtois est sujette à certaines ententes et redevances. Voir la note 5 des états financiers de la Société pour les exercices terminés le 31 décembre 2004 et 2003.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les débetures non garanties au 31 décembre 2004 portaient intérêts aux taux de 8,5% (8,5% et 14 % en 2003) et étaient convertibles en tout temps, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société. Les intérêts étaient payables semestriellement en actions ordinaires si la juste valeur de l'action est inférieure à 0,90 \$ durant les 20 jours ouvrables précédant les dates de versement des intérêts. La Société n'avait aucune obligation contractuelle de livrer

des liquidités ou de transférer un actif financier et les dispositions régissant les débetures ont permis à Maudore de rembourser les détenteurs en actions ordinaires à l'échéance. Les débetures figuraient donc dans l'avoir des actionnaires au même titre que les actions ordinaires. Les débetures ont été émises comme source de financement pour les opérations de la Société. La Société a converti 146 549 \$ de débetures en actions ordinaires au cours du troisième trimestre de 2005.

RISQUES ET INCERTITUDE

L'énoncé qui suit fait état d'un certain nombre de risques qui, selon la direction, peuvent avoir une importance sur les activités de la Société.

Risques financiers

Éventuellement, des fonds additionnels pourront être requis pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur. La source de fonds futurs disponible à la Société est soit l'émission de capital-actions additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. De plus, même si un tel financement était complété avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'il sera obtenu moyennant des modalités favorables à la Société, ou qu'il lui fournira des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités de la Société et sa situation financière.

Risques concernant les titres de propriété

Bien que la Société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous jacentes aux intérêts de la Société.

Risques liés aux conditions de l'industrie

L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation soignée alliée à l'expérience et au savoir-faire ne peuvent éviter. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, peu de terrains faisant l'objet d'une prospection deviennent par la suite des mines productrices. Des dépenses importantes peuvent s'avérer nécessaires aux fins d'établir les réserves de minerai, d'élaborer les procédés métallurgiques et de construire les installations d'extraction et de traitement sur un site particulier. Il est impossible de fournir une assurance à l'effet que les programmes d'exploration et de mise en valeur de la Société engendreront une exploitation minière rentable. La viabilité économique d'un gisement minéral dépend de nombreux facteurs, dont certains tiennent aux caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, sa teneur et sa proximité à l'infrastructure ainsi que le caractère cyclique du cours des métaux et la réglementation gouvernementale dont celle visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. L'incidence de ces facteurs ne peut être évaluée de façon précise, mais leur effet peut faire en sorte que la Société ne fournisse pas un rendement adéquat sur la mise de fonds.

Risques liés à la réglementation gouvernementale

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. L'exploration et la mise en valeur sont assujetties à des dispositions législatives et réglementaires sur la protection de l'environnement. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet négatif sur les activités de la Société.

PERSPECTIVES

La direction continuera de gérer les fonds de la Société de façon très rigoureuse en ayant comme premier objectif d'optimiser le rendement de l'investissement de ses actionnaires. Sa stratégie de développement est axée sur la découverte de gisements économiquement rentables, dont les fruits de l'exploitation assureront la pérennité de la Société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte du contexte global dans lequel se situe l'exploration, de l'évolution du marché boursier et du prix de l'or et des métaux.

Montréal

Le 18 novembre 2005